

ASSOCIATION MESLOUB SOLIDARITE.

PROCES VERBAL DE REUNION DU BUREAU DIRECTEUR.

ASSOCIATION MESLOUB SOLIDARITE

25, Rue du 14 Juillet  
94270 Le Kremlin Bicêtre.

Le vendredi 26 Avril 2019 à dix neuf heures se sont réunis les membres du bureau de l' Association Mesloub Solidarité au siège de l' association sis 25, rue du 14 Juillet 94270 Le Kremlin Bicêtre sur convocation préalablement adressée par courrier électronique le 19 Avril 2019 par Monsieur Bélaïd KEBIR, président de l'association dans les formes et délais convenus et conformes aux dispositions statutaires.

Lors de cette réunion cinq des membres du bureau étaient présents sur un total de neuf membres que compte habituellement le bureau.

Conformément à l'article 9 des statuts de l'association, le quorum étant atteint, le bureau peut donc valablement délibérer.

Une feuille de présence est annexée au présent procès verbal.

La réunion du bureau est présidée par Monsieur Bélaïd KEBIR, en sa qualité de président de l'association.

Le Président du bureau rappelle que le bureau est appelé à délibérer sur l' ordre du jour qui suit :  
Mise en place du « volet 3 » de l'activité de l' association définie dans les statuts de l' Association Mesloub Solidarité, à savoir l' implication locale au sein du village Mesloub.

A cet effet, il est retenu la réalisation de deux abris aux cimetières du village, dont l'un au cimetière dit « El Qola » et l' autre au cimetière dit « Boudahia ».

Lors de ce débat, il a été retenu que nous devons procéder par ordre suivant :

- 1- Réalisation du premier abri au cimetière de « El qola ».
- 2-Validation du résultat produit et le cas échéant en améliorer la qualité ou le concept.
- 3-Puis réalisation du second abri au cimetière de « Boudahia » si la première réalisation est jugée satisfaisante.

A la demande du bureau appelé à délibérer a été produit un devis sous forme de facture proforma référencée N°07/2019 et établie le 28 Mars 2019 par l'entreprise de construction métallique SBAIHI Mohammed pour un montant de 1093050,00 Dinars. ( Je dis bien un million quatre vingt treize mille cinquante dinars).

Au terme de ce débat, le Président propose au bureau de passer à un vote à main levée.

Cette décision est approuvée à l'unanimité des membres présents.

Le Président valide la décision et procède à la levée de séance à vingt et une heures.

Ce procès verbal est établi le 26 Avril 2019 à Kremlin Bicêtre.

Le Président : Monsieur Belaid KEBIR

Le Secrétaire : Monsieur Menad KEBIR!



Association Mesloub Solidarité

25, Rue du 14 Juillet

94270 Le Kremlin Bicêtre.

Feuille de Présence des membres du bureau.

Réunion du 26 Avril 2019.

Numéro	Nom	Prénom	Signature
1	KEBIR	Bélaïd	
2	KEBIRI	Menad	
3	MOBAREK	Farid	
4	MAHMOUDI	Malika	
5	SADADOU	Cherif	
6	HADDOUCHE	Youcef	absent
7	LARABI	Kaci	absent
8	ROUANE	Farid	absent
9	AIT AMER	Hora	absente

# ENTREPRISE CONSTRUCTION METALLIQUE-SBAIHI MOHAMMED

ZONE D'ACTIVITE D.B.K entrée EST Lot n°24

Mobile :0770 54 10 41 Fax :026 18 01 45

N° RC:15/00.0267 86 A 08

N°IF :1951 15 010087 144

AI:15477411024

Client : Mosquée

Village MESLOUB

## FACTURE PROFORMA N°07/2019 (établie le 28/03/2019)

Charpente Metalique et Couverture de deux (02) ABRIS

Dim: (08,00 x 08,00M) - H=04,00M

### Détails pour un abrit

N°	Désignation	U	Quantité	P.U	Montant
01	Gabrit de scellement (nbre:06)	U	6	1 000	6 000,00
02	Tiges d'ancrages Ø 20 (nbre: 24)	U	24	1 000	24 000,00
03	Poteaux IPE 160 (nbre:06)	kg	510	165	84 150,00
04	Stablite L50X50X5 (nbre:02 ens)	kg	120	165	19 800,00
05	Sablieres IPE 100 (nbre:04 ens)	kg	145	165	23 925,00
06	Poutres IPE 160 (nbre:03)	kg	520	165	85 800,00
07	Pannes IPE 100 (nbre:12)	kg	440	165	72 600,00
08	Contreventement L50X50X5)	kg	100	165	16 500,00
09	Cornieres support tole angulaires L50X50X5)	kg	90	165	14 850,00
10	Couverture en TR 35 Prélaquée 7/10°	m2	81	1 800	145 800,00
11	Faitieres en TR 35 prélaquées	ml	9	1 900	17 100,00
12	Tole angulaires 10/10° - Dev - 400	ml	18	2 000	36 000,00
13	Total pour un ABRIT (F et Pose)				546 525,00
14	Total pour deux (02) ABRITS				1 093 050,00

Gérant : M. SBAIHI

La présente facture proformat est arrézt à la somme de:

Un million quatre vingt treize mille cinquante Dinars